

COMMUNE DE WIMMENAU



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE du 27 mars 2017

Présents : MM. Mmes : RUCH Marc - HETZEL Valérie - BEYER Nathalie - DORSCHNER Adrien - HARRER Rémy - SAND Gilbert - SCHILL Emmanuelle - M. SCHMITT Dominique - STENGER Simone - TRUNK Claude

Absents excusés : DEININGER Yves (procuration à RUCH Marc) - HUCKENDUBLER René (procuration à HETZEL Valérie) - CLEISS Cornélia (procuration à SCHILL Emmanuelle) - PFISTER Monique (procuration à BEYER Nathalie) - Mme SCHMITT Dominique (procuration à M. SCHMITT Dominique)

ORDRE DU JOUR :

- 1°) Comptes administratifs 2016
- 2°) Comptes de gestion 2016
- 3°) Affectation résultats budgétaires 2016
- 4°) Demande de subventions
- 5°) Eclairage public - route de Bitche
- 6°) Clôture - École Élémentaire
- 7°) Achat terrains « Rebberg »
- 8°) Divers

Décisions prises :

1°) **COMPTES ADMINISTRATIFS 2016**

Le Maire s'étant retiré, le Conseil Municipal sous la présidence de Mme Valérie HETZEL, Adjointe au Maire, approuve à l'unanimité le compte administratif 2016 de la Commune, ainsi que le compte administratif annexe (réseau câblé).

2°) **COMPTES DE GESTION 2016**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2016 de la Commune de Wimmenau, ainsi que le compte de gestion annexe (réseau câblé) présentés par M. TOUSSAINT, Trésorier.

3°) AFFECTATION RESULTATS BUDGETAIRES 2016

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de la Commune de Wimmenau exercice 2016 :

- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016
- constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de

70.631,71€ le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit

- * 70.631,71€ affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur).

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du réseau câblé de la Commune de Wimmenau exercice 2016 :

- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016
- constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de

13.100,14 € le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- * 13.100,14 € affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur).

4°) DEMANDE DE SUBVENTIONS

- Le Conseil Municipal valide l'adhésion à la fondation du Patrimoine et vote une subvention de 120 €.
- Suite à la demande du principal du collège de Wingen sur Moder, le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 16 € par élève pour les élèves de la commune participant à des voyages scolaires, à savoir 10 élèves de 4° pour un voyage à BERLIN et 10 élèves de 5° pour une classe de mer.
- Les conseillers décident de verser une subvention de 300 € à l'association des jeunes sapeurs-pompiers de Wingen sur Moder et environs pour 2017.
- Une subvention de 300 € est accordée à l'Union Sportive de WIMMENAU. Cette subvention sera versée pendant 3 ans et est affectée à la section jeune, pour participation à la section Sport Etudes Football du Collège de Wingen sur MODER.

5°) ECLAIRAGE PUBLIC - ROUTE DE BITCHE

Les travaux de voirie dans la route de Bitche ont débutés. Le Conseil Municipal décide de ne pas réaliser dans l'immédiat les travaux d'éclairage public, par contre il demande que les gaines soient posées.

6°) CLOTURE - ECOLE ELEMENTAIRE

Le Conseil Municipal décide la pose d'une clôture à l'entrée de la cour de l'école élémentaire. Les travaux de pose sont confiés à l'entreprise ENGELMANN de GOETZENBRUCK pour un montant maximum de 6.380 € HT et autorise le Maire à demander les subventions dont pourrait bénéficier ce projet.

7°) ACHAT TERRAINS « REBBERG »

La création d'un lotissement lieu-dit « Rebberg » ayant été décidée, le Conseil Municipal autorise le Maire ou l'un de ses Adjointes à acquérir les terrains nus situés en zone IAU1 et fixe à 500 € maximum le prix de l'are.

8°) DIVERS

- Le Maire fait le point sur la situation du personnel communal suite aux différents changements intervenus depuis le début de l'année.
- Le Maire rappelle que le prochain ramassage du papier a lieu samedi le 01 avril.
- Les conseillers sont invités à l'Assemblée Générale de l'Association de la protection du Patrimoine. M. SCHERER Jean-Claude quittant la fonction de Président, il est décidé de lui remettre à cette occasion un présent, d'une valeur maximale de 200 €.
- Maison pour les assistantes maternelles (MAM) : les locaux du moulin à huile ne correspondent pas aux besoins. La maison 47 rue principale pourrait être une solution. L'avis de l'architecte du Parc des Vosges du Nord sera demandé.
- Le projet de la mise en place d'un arbre à livres devant la Mairie a été discuté.
- Le Maire informe que prochainement auront lieu les travaux de viabilité des terrains rue Kienthal, et que les ouvriers communaux ont enlevé les arbres sur le terrain communal permettant l'accès de ces terrains par la rue du stade.
- Les conseillers sont informés que l'inspection académique a validé le regroupement de l'école maternelle avec l'école élémentaire, que Mme LOYE est maintenant la Directrice des 2 écoles. Pour le fonctionnement, le Maire signale que les récréations communes ont lieu dans la cour du haut. La liste des besoins pour cette mise en place a été remise au Maire et validée par les Conseillers, tout comme les déplacements pour l'année scolaire.

Wimmenau, le 4 avril 2017

Le Maire
Marc RUCH